Image not found or type unknown

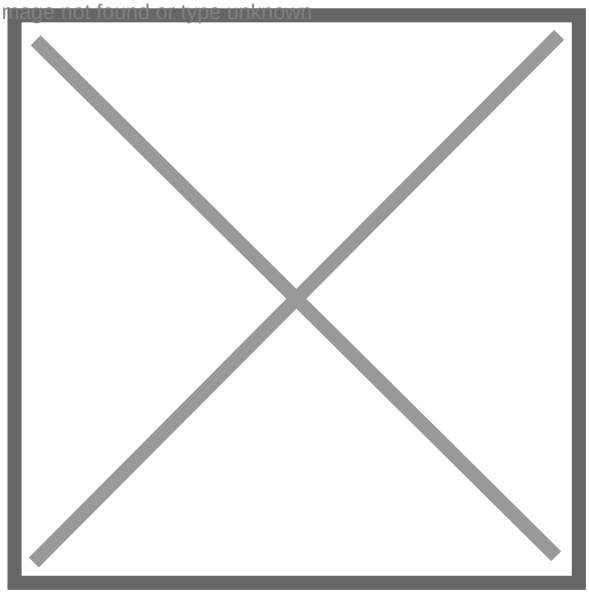

Réclamations suite a une vente de maison

Par **lumière**, le **26/03/2012** à **10:47**

Bonjour,
En sept 2010, j'ai vendu une maison avec le terrain autour. 1 an tard, la nouvelle propriétaire m'informe que la fosse sceptique qui est visible empiétre (lègèrement) sur le terrain du voisin et me réclame 9 700 € pour la déplacer. Elle dit que ni le notaire, ni moi-même (je ne suis pas sur place) ne l'avons informée de ce fait. Le notaire à qui j'ai demandé des explications m'a dit qu'elle a eu les plans en main et que de leur côté ils ont pris un avocat puisque la propriétaire leur a fait la même réclamation. L'agence immobilière me dit qu'elle a fait au moins 3 visites avant l'achat, mais elle n'a pas réclamé de voir précisément où se situaient les bornes et l'agent immobilier lui a montré vaguement ou elles se trouvaient. Deuxièmement, en décembre 2011 lors de fortes pluies une partie d'un mur de soutènement construit depuis plus de 10 ans s'est cassé générant des coulées de boue sur son terrain et dans sa maison. Elle me réclame 30 000 € pour les dégâts occasionnés par la pluie. Elle a pris un avocat et me réclame près de 40 000€. Que puis-je faire ? Quelles sont mes droits ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés